

Accord de libre-échange : Le Canada et l'Union européenne ont conclu

Canadiens et Européens se sont retrouvés le 26 septembre 2014 à Ottawa (capitale du Canada) pour conclure le traité de libre-échange entre les deux zones, également appelé CETA. Il devrait, selon les prévisions de la Commission européenne, accroître les « échanges bilatéraux de 23 % ou de plus de 25 milliards de dollars, sur les deux côtés de l'Atlantique ».

Les termes de cet accord, négocié depuis 2009, nécessitent désormais d'être avalisés par le Conseil européen et par le Parlement européen.

Volet agricole

Pour les produits agricoles dits « sensibles » comme la viande, le Canada se voit offrir une hausse de ses quotas d'importation de viande bovine sans hormones sur cinq ans. Une hausse est également prévue pour la viande porcine satisfaisant aux normes sanitaires européennes. De son côté, l'Union européenne voit son quota d'exportation de fromages évoluer, là aussi sur cinq ans.

Source : www.lafranceagricole.fr/ 29/09/2014